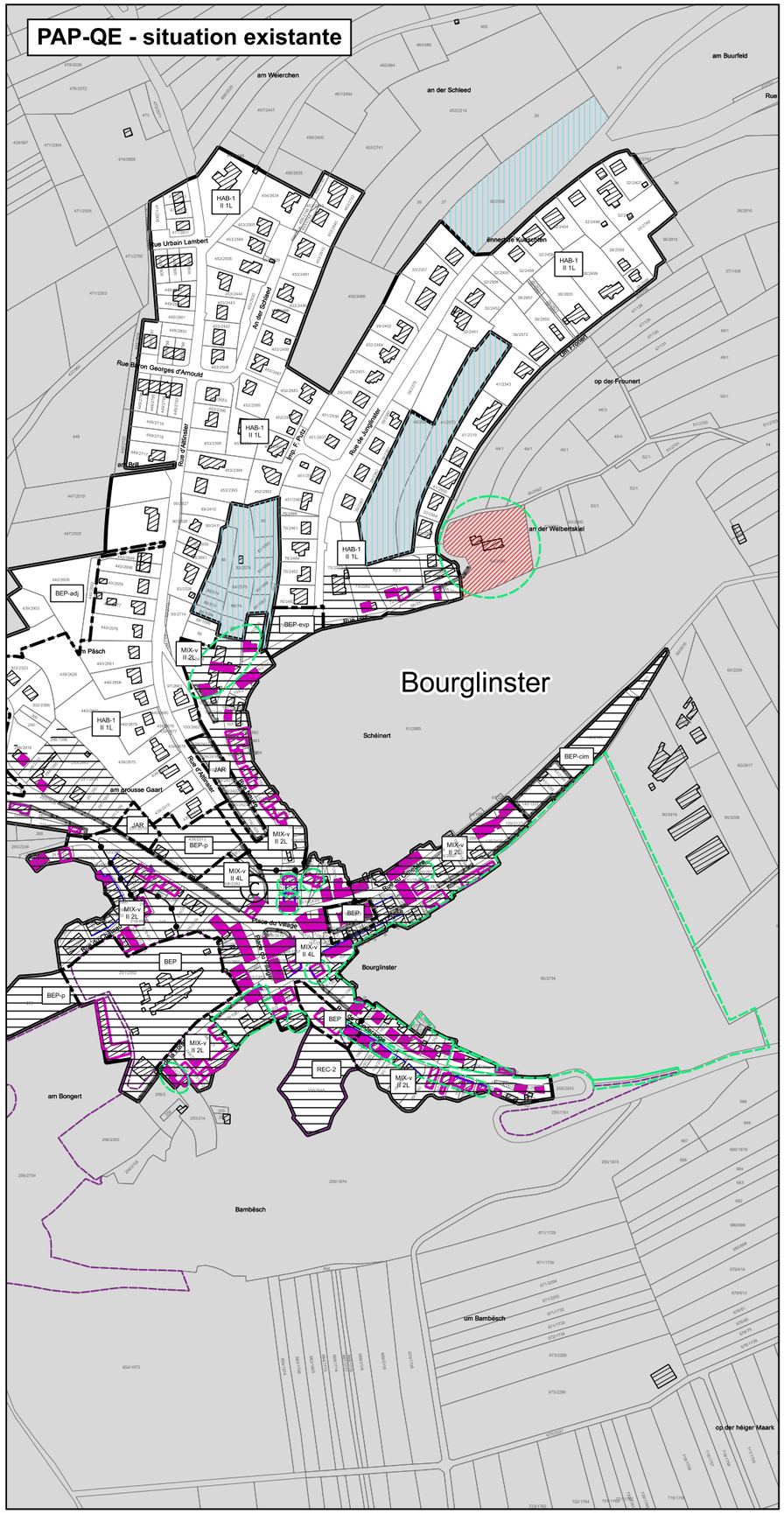

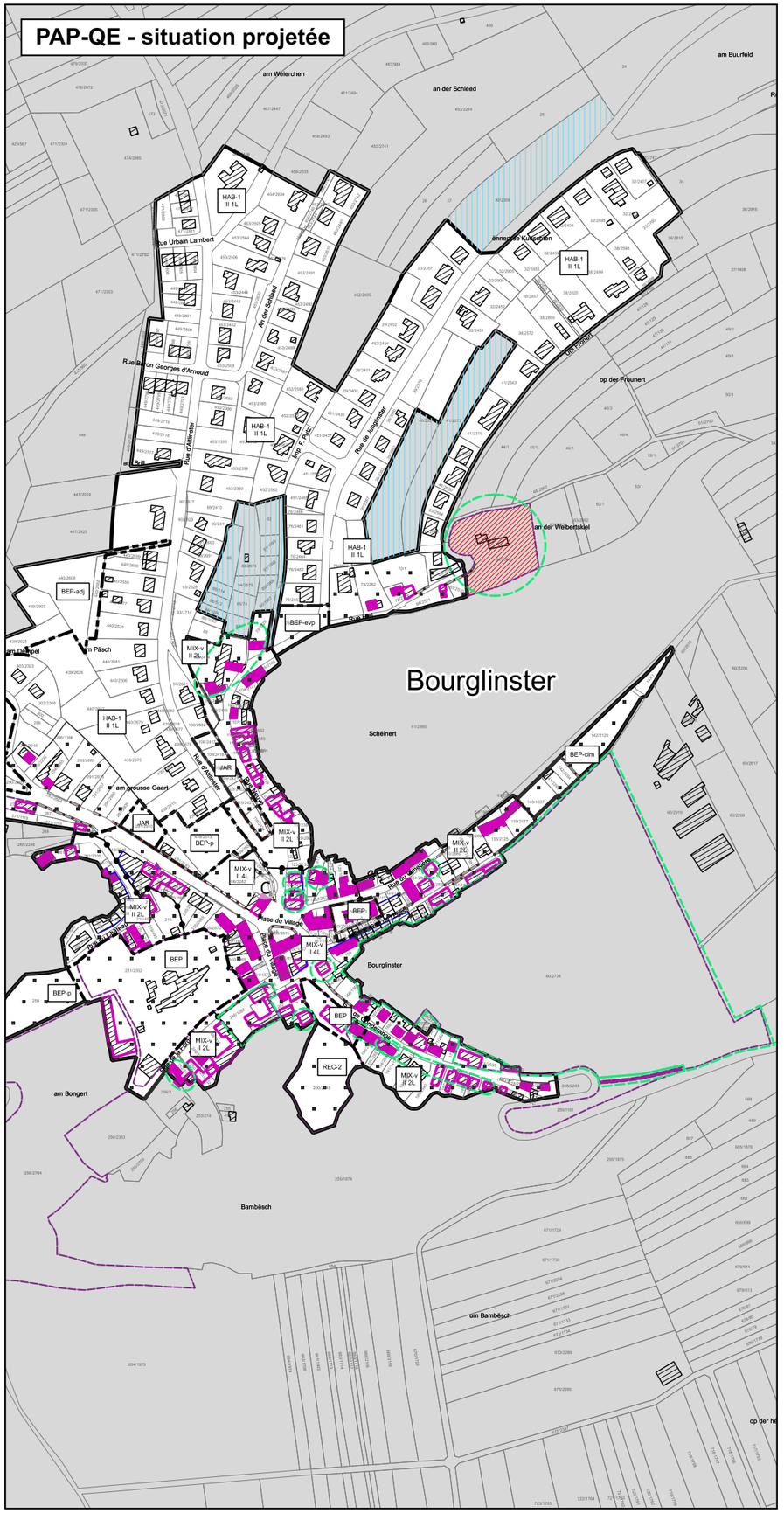

Légende du plan d'aménagement particulier

"quartier existant"

- délimitation de la modification

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG
- délimitation de la densité dans les différentes zones

Nombre de niveaux et de logements par immeuble

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
L1, L4, L6, ... nombre de logements

Servitudes

- servitude de type urbanistique - type "environnement construit"

Éléments à sauvegarder

- muret à conserver

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal - à titre indicatif:

- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction à conserver
- gabarit d'une construction existante à préserver
- alignement d'une construction existante à préserver
- petit patrimoine à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques – à titre indicatif :

- à la protection des sites et monuments nationaux

Fond de plan

- parcellaire (PCN 2017)
- constructions existantes (PCN 2017)
- zone soumise à un PAP "nouveau quartier" (à titre indicatif)
- zone d'aménagement différé (à titre indicatif)
- sections cadastrales
- limite communale

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	11.10.2023	Adaptation en fonction des modifications apportées au PAG
B		

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE JUNGLINSTER

PROJET
Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier - quartier existant dans le cadre de la modification du PAG « Patrimoine communal »

PLAN
PAP-QE - situation existante et projetée - 03 Bourglinster

BUREAU D'ÉTUDES
zilmplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
4, rue Albert Simon
L-5315 Contern
Tel: +352 26 390-1
info@zilmplan.lu
www.zilmplan.lu

DESSINÉ PAR	VKS	FORMAT	DIN-A3 (420 x 297 mm)
VÉRIFIÉ PAR	ABM	ÉCHELLE	1:5.000
DATE	15.11.2022		0 10 20 m
FICHIER	P:\LP-SC\2020\20202390_ZP_ModPAG-PAPQE_Junglinster Patrimoine communal\D_Plans\PDF		
PLAN N°	20202390_ZP_ModPAPQE_Junglinster_Patrimoine communal_03_Bourglinster_situation existante et projetee		

FOND DE PLAN

© ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES